

Alliance des municipalités Petite-Nation Nord

concernées par le projet de mine de graphite La Loutre

Le 20 décembre 2023

Co-porte-paroles :

**Contact de l'Alliance
pour les médias et le
gouvernement :**

*David Pharand
Maire de Duhamel*

(819) 428-7100 poste
1603

**Contact de l'Alliance
pour les citoyens et
l'entreprise minière**

*Paul Bourgeois,
Conseiller de Lac-des-
Plages*

(819) 426-2391

DÉCLARATION DE CRÉATION DE L'ALLIANCE

Le contexte de cette alliance

Depuis plusieurs années, nos municipalités sont confrontées aux activités d'exploration minière du projet de mine de graphite La Loutre de l'entreprise Lomiko Metals. Les citoyens et les citoyennes de notre région sont très préoccupés par le changement de vocation de la région que causerait un tel projet, situé entre Mont-Tremblant et Montebello.

La municipalité de Lac-des-Plages, où se situe l'ensemble de la propriété minière, ainsi que la municipalité de Duhamel, où quelques 90 résidences du Lac-Doré se trouvent à proximité de la mine proposée, ont participé à plusieurs réunions et formations pour connaître les leviers municipaux dans le cadre politique et administratif actuel.

Les municipalités voisines - St-Émile-de-Suffolk, Lac-Simon et Chénéville - se sont jointes à ces efforts afin de répondre aux préoccupations citoyennes relatives aux effets de la mine sur l'eau, notamment les milieux humides et le bassin versant de la Petite-Nation. C'est compréhensible, puisque la majorité habite au pourtour des lacs en aval de ce projet minier, soit le lac des Plages, le lac des Îles et le lac Simon.

En mai 2023, en réponse à la consultation du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, les cinq municipalités s'unissaient une première fois pour signer un mémoire commun détaillant leurs préoccupations et visions : [Quelle voix pour le gouvernement de proximité sur les terres publiques convoitées par les mines?](#) Nos dix propositions découlant du mémoire continuent à guider notre démarche, notamment le rôle des municipalités et de l'acceptabilité sociale dans la décision de faire place à un claim ou un projet minier. Nous retenons que le [premier ministre assure qu'il n'y aurait pas de mine sans acceptabilité sociale](#).

Notre devoir d'élus est d'offrir mieux à nos citoyens. C'est dans ce contexte que Lac-des-Plages, St-Émile-de-Suffolk, Duhamel, Lac-Simon et Chénéville forment l'*Alliance des municipalités Petite-Nation Nord* (Alliance).

La mission

L'Alliance aura pour mission de concerter les cinq municipalités et d'agir comme force politique afin de mieux faire face au boom minier qui frappe notre région, incluant le projet La Loutre.

Les cinq objectifs

1. Représenter les citoyens et citoyennes de notre région pour devenir le principal interlocuteur auprès du gouvernement et de l'entreprise minière derrière le projet La Loutre
2. Veiller à ce que le développement de notre région puisse poursuivre sa vocation de villégiature en défendant la qualité de l'eau, la biodiversité et notre tissu social.
3. Mener une démarche démocratique mesurant l'acceptabilité sociale du projet La Loutre en assurant au préalable un processus d'information inclusif de toutes les opinions.
4. Communiquer d'une seule voix nos aspirations d'un développement plus démocratique et écologique des terres publiques situées près de nos municipalités.
5. Partager nos ressources pour acquérir des connaissances permettant de pleinement participer à une éventuelle *Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement*.

Alliance des municipalités Petite Nation Nord

concernées par le projet de mine de graphite La Loutre

Le 20 décembre 2023

Co-porte-paroles :

Contact de l'Alliance pour les médias et le gouvernement :

David Pharand
Maire de Duhamel

(819) 428-7100 poste
1603

Contact de l'Alliance pour les citoyens et l'entreprise minière

Paul Bourgeois,
Conseiller de Lac-des-Plages

(819) 426-2391

DÉCLARATION DE CRÉATION DE L'ALLIANCE

L'engagement

Dans ce contexte de risques importants associés à l'arrivée d'une mine dans une région à vocation de villégiature, nous nous engageons à prendre le leadership municipal attendu par nos électeurs.

Nous avons déjà mobilisé l'expertise qui nous accompagnera tout au long des travaux de l'Alliance afin de planifier des actions communes, notamment la mise en place d'un cadre démocratique légitime pour connaître l'acceptabilité sociale de ce projet.

Nous nous engageons envers nos citoyens à les informer et à mettre en œuvre des mesures qui les aideront à participer à l'évaluation de ce projet en expérimentant une voie plus équitable, une où ce n'est pas le promoteur qui mène la démarche participative, laquelle ne permet pas l'opposition.

Au moment de sa décision, le Conseil des ministres doit pouvoir savoir si le milieu souhaite ou ne souhaite pas le projet de manière précise et c'est pourquoi nous le mesurerons.

L'Alliance jouera donc pleinement son rôle de gouvernement de proximité en ce qui a trait au développement et à la protection des terres publiques adjacentes aux terres municipalisées.

Finalement, nous espérons, par nos actions, mettre en lumière que la primauté de l'usage minier sur les autres usages en terres publiques n'est pas souhaitable pour le Québec.

La signature

Cette déclaration est signée le 20 décembre 2023 à Papineauville, en Outaouais, en marge du Conseil des maires de la MRC de Papineau.

Richard Jean, maire de Lac-des-Plages _____

David Pharand, maire de Duhamel _____

Hugo Desormeaux, maire de St-Émile-de-Suffolk _____

Jean-Paul Descoeurs, maire de Lac-Simon _____

Maxime Proulx-Cadieux, maire de Chénéville _____

